

RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE ANIMALIERE

SOUS-MARINE de QUIMPER

Argentique et Numérique

Règlement

ORGANISATION :

Par la **Commission Audiovisuelle du Finistère** avec le concours de L'ASEB pour la logistique et avec le parrainage de la **Commission Audiovisuelle de l'Inter-région Bretagne Pays de Loire et de la Commission Audiovisuelle Nationale**. Elle est inscrite au calendrier national de la Fédération.

LIEU :

Sud-Finistère: Le lieu précis sera choisi en fonction des conditions météo.

BUT DE LA COMPETITION:

Fournir cinq images différentes relatives à la faune locale mobile (poissons, crustacés, ...) à un jury. Un représentant des compétiteurs assiste aux délibérations du jury en tant qu'observateur.

Les Photos seront réalisées en PLONGE SCAPHANDRE. Dans tous les cas, le photographe devra être accompagné par un plongeur assurant la sécurité (un autre photographe n'est pas autorisé).

Une seule « pellicule » de trente six poses sera développée par l'organisation. La plongée durera deux heures et demie. Le débordement sera sanctionné par élimination du concurrent. Deux scaphandres sont autorisés (6 m³ maximum.) par plongeur. Par pellicule, il faut entendre soit une pellicule diapositive fournie par l'organisation soit une carte mémoire dont seules les 38 premières photos seront acceptées.

CONDITIONS D'INSCRIPTION:

- ① Etre licencié FFESSM.
- ② Etre du niveau plongé 2 au minimum
- ③ Avoir un certificat médical de moins d'un an.
- ④ Avoir la licence de compétition.
- ⑤ Posséder le matériel sous-marin de photographie.
et être accompagné d'un plongeur de niveau 2 minimum.

CRITERES DE NOTATION APPLIQUEE PAR LE JURY:

Taille:

Taille de l'animal ou du groupe d'animaux dans la photo; note 0,1 ou 2.

Type de l'espèce:

◆ Note 1 pour le groupe A :

✓ Araignées - Crabes - Méduse...

◆ Note 3 pour le groupe B :

✓ Blennies - Gobies - Rougets - ...

✓ Soles - Soles de roche (targueurs) - Poissons plats - ...

◆ Note 6 pour le groupe C :

Toutes les espèces n'étant pas dans le groupe A, B ou D.

◆Note 9 pour le groupe D :

- ✓Daurades, Sars
- ✓Bars, ...

Une liste plus exhaustive sera remise au début de la rencontre ou sur demande.

Qualité esthétique:

Note de 1 à 10.

Total maximum:

Pour une photo, le maximum est donc de $2+9+10= 21$ points.

Pour la sélection, le maximum possible sera de $5 \times 21 = 105$ points.

Le total des points obtenus par un compétiteur est multiplié par un coefficient (inférieur ou égal à 1) proportionnel au nombre d'espèces distinctes présentées dans la sélection des 5 photos. Le coefficient 1 correspond à cinq espèces différentes, une seule espèce (la principale) étant prise en compte pour une photo. Le coefficient est 0,2 dans le cas où seule une espèce est représentée sur l'ensemble des photos.

Il n'y a qu'un seul classement (argentique et numérique confondus).

Particularités pour le numérique :

Autant qu'il se peut, l'organisation acceptera les cartes mémoires habituellement rencontrées dans le commerce.

A l'arrivée, plusieurs opérations seront éventuellement effectuées pour vérifier que la carte mémoire utilisée est vierge et qu'elle est « reconnue » par les moyens informatiques de l'organisation. Une prise de vue du photographe sera effectuée. Cela sera la première photo de la série des 38 acceptées par le jury. A la fin de la compétition (lorsque le compétiteur annoncera qu'il arrête sa plongée), le participant remettra sa carte mémoire à l'organisation.

Au « laboratoire » un enregistrement des photos sera fait sur les moyens informatiques de l'organisation. Une sauvegarde est prévue. Le participant devra sélectionner sur son propre matériel cinq photos à partir de sa carte mémoire, qu'il ne devra pas effacer avant la fin de la délibération du jury. Il donnera au jury les 5 références correspondantes à sa sélection sur un formulaire (fourni par l'organisation) signé par lui. Donc la renumérotation des photos est interdite. Il pourra indiquer un ordre préférentiel de passage des photos lors de la projection. Il devra indiquer les photos devant être réorientées (de verticale vers horizontale ou vice versa, par rotation + ou - 90°). Le jury choisira à partir des photos enregistrées sur le matériel de l'organisation et regroupées suivant la sélection et les consignes données par le concurrent.

Prix de la Ville de Quimper:

Il sera remis à l'auteur de la photo « coup de cœur » du jury.

Prix de l'ASEB:

Il sera remis à l'auteur d'une photo de qualité présentant une espèce peu ou pas présente dans les sélections.

Comme d'habitude et selon les formules consacrées:

Le jury est souverain dans ses décisions.

Tout participant à la coupe accepte le règlement dont il reconnaît avoir pris connaissance. Les compétiteurs en technologie numérique comprendront que le numérique étant d'introduction récente, des adaptations pourront être décidées au cas par cas suivant les situations trouvées d'ici la rencontre de Quimper et pendant la rencontre.

**RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE ANIMALIERE
SOUS-MARINE de QUIMPER
Argentique et Numérique**

Fiche d'Inscription

Rappel de la date: le 23 Juin 2007

REPOSE Par RETOUR de COURRIER

(Merci pour les organisateurs)

Compétiteur :

Nom du photographe*..... :	Comité Régional*..... :
Niveau de plongée*..... :	Appareil argentique ou numérique* :.....
Adresse personnelle*..... :	Type de carte mémoire (si numérique)* :
Code postal* :	Ville* :
Téléphone personnel*..... :	Travail :
Adresse e-mail :	
Club*..... :	N° de licence*..... :

Accompagnateur plongeur :

Nom de l'accompagnateur*:	
Niveau de plongée*..... :	Club*..... :
N° de licence*..... :	

Autres Accompagnateurs :

Nombre..... :

Hébergement - Repas :

Le forfait "coupe" est à cette date, évalué pour le photographe et pour son accompagnateur plongeur à environ 65€. Il comprend les repas du samedi midi, et samedi soir, le droit d'inscription à la rencontre et évidemment la plongée du samedi ! Pour un accompagnateur non plongeur ce forfait sera de 25€ environ. Il est possible d'être hébergé le soir (pour ceux qui viennent de loin, par ex.); dans ce cas prévoir un supplément par personne de 30€, petit-déjeuner compris.

Nombre de Nuitées :
le samedi 23/06 au soir :
le vendredi soir 22/06 :

Arrhes à verser en même temps que l'inscription :

Vous devez obligatoirement verser 25€ d'arrhes par plongeur et 20€ par accompagnateur par chèque libellé à l'ordre du Comité Départemental du Finistère.

Nombre de Plongeurs..... :	x 25€ =	
Nombre d'accompagnateurs (non plongeurs)..... :	x 20€ =	TOTAL =

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à appeler au 02 98 95 93 48 ou au 06 64 04 42 99 ou à écrire au fsjoly@free.fr ou au 37 rue Olivier Perrin, 29000 Quimper

* Champ à remplir obligatoirement